

AGRILOCAL : L'AIN TOUJOURS N°1 !

Lors de l'Assemblée générale de l'association nationale Agrilocal qui s'est déroulée le 27 février dernier à Paris, le Département de l'Ain a été classé premier contributeur national Agrilocal pour la 5^e année consécutive. La 2^e place est attribuée au Département du Puy-de-Dôme et la 3^e place au Département de la Saône-et-Loire. L'Ain a également remporté un trophée national dans la catégorie fournisseur de produits laitiers. Ce prix a été décerné à l'exploitation agricole "Les Délices Bressans" basée à Courtes.



Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, Véronique Baude, Vice-présidente du Département déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement, Jean-Yves Flochon, Vice-président du Département délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement, Marie-Jo Bardet et Alexis Morand, Conseillers départementaux, se sont rendus au collège Victoire-Daubié à Bourg-en-Bresse pour féliciter les agents en charge de la gestion et de la promotion de la plateforme Agrilocal dans l'Ain : Florence Nicolas, cheffe de projet Agrilocal au Département, Yannick Rustan, conseiller technique restauration des collèges au Département, Carine Lafaure, chargée de mission Agrilocal à la Chambre d'Agriculture de l'Ain, et Corine Hemery, conseillère Entreprises et territoires à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain.

« Notre Département maintient sa place de premier contributeur national pour la 5^e année consécutive. C'est une source de fierté et d'encouragement pour tous les producteurs de l'Ain. Les acteurs de la restauration collective qui se fournissent par la plateforme Agrilocal ont à cœur de proposer une alimentation saine, locale et durable. L'Ain se montre exemplaire en la matière et se place à la hauteur de son riche héritage agricole et gastronomique. Merci à tous les acteurs de cette réussite ! »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

AGRILOCAL 01 : 1^{er} chiffre d'affaires national

Le Département de l'Ain est engagé dans la démarche Agrilocal depuis la fin d'année 2015 et l'activité de la plateforme ne cesse de se développer.

Pour la 5^e année consécutive, le Département de l'Ain se classe à la 1^{ère} place de contributeur national Agrilocal avec un chiffre d'affaires (CA) réalisé en 2024 de 2,2 M€.

Cela représente :

- **445 tonnes de produits locaux livrés dans les restaurants collectifs aindinois ;**
- **plus de 3 600 marchés publics contractualisés par les acheteurs de la plateforme ;**
- **7 000 commandes générées sur une année.**

AGRILOCAL : l'outil des circuits courts en restauration collective

Agrilocal01.fr est une plateforme de mise en relation destinée à tous les professionnels de la restauration collective et commerciale pour faciliter l'achat alimentaire de proximité, dans le respect des marchés publics. Mais pas seulement ! Agrilocal01 c'est également un réseau de cuisiniers et un programme d'animations et de rencontres proposés aux acheteurs et fournisseurs. Cette plateforme innovante permet la mise en relation des fournisseurs locaux (producteurs, artisans, fournisseurs) et des acteurs de la restauration collective (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite....) par le biais de consultations. C'est un service en ligne gratuit pour les acheteurs du territoire qui, grâce à un module de géolocalisation automatique, organise une liaison directe entre acheteurs publics et les producteurs de produits locaux d'un même bassin de vie. Toute la partie administrative liée au droit des marchés publics est automatisée par la plateforme.

Cet outil de mise en relation permet :

- de choisir et cuisiner des produits locaux de qualité ;
- de régaler les papilles des convives ;
- de les éveiller à une alimentation plus durable et saine ;
- de soutenir nos producteurs locaux ;
- et de réduire notre impact environnemental.

Pour l'économie aindinoise, la plateforme Agrilocal représente plus de 2 000 tonnes de produits locaux vendus depuis 2015, date de lancement de l'outil dans l'Ain. Les collèges représentent 62% du CA. Ehpad, centres hospitaliers, communes, structures d'aide alimentaire, cuisines centrales, armée et restauration privée, mais aussi le Parc des Oiseaux (acheteur N°1 sur Agrilocal01) utilisent également l'outil Agrilocal. Cette diversité d'acheteurs assure des débouchés commerciaux aux agriculteurs et entreprises locales toute l'année.

Faites connaître Agrilocal01 !

Vous avez toutes et tous dans votre entourage un proche qui s'alimente en restauration collective : vos enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents. N'hésitez pas à proposer la plateforme du département de l'Ain « Agrilocal01.fr » pour améliorer la qualité des assiettes, elle est gratuite et sans engagement !

→ **Plus d'infos :**

www.agrilocal01.fr

<https://www.ain.fr/agrilocal-ain-premier/>

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand

tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr